



Svp aidezzzzzzzzzzz moi!!!!!!! merci :(

Par **MELUA**, le **22/09/2009** à **13:59**

Bonjour,rnrnrnje m'appelle MELUA, j'ai 24 ans, j'ai été au cinéma l'année dernière et une jeune femme m'a agressé verbalement me demandant de refaire la queue. l'altercation à mal tourné. et en la repoussant de moi (elle ne me porté pas de coup, mais été trop sur moi, et je craigné la catastrophe) ma tête à heurté son visage et à cassé ou plutôt à fait décollé ses deux dents de devant qui se sont mis à saigner. Depuis je ne sais pas si elle sont cassé ou pas!!! elle a porté plainte et a eu 4 jours d'ITT. rnrnrLe comble c'est que c'est elle qui cherché le conflit. j'ai également porté plainte contre elle cependant je n'ai eu aucun retour.rnrnaujourd'hui après une négociation pénal rejeté par le procureur. on me convoque pour comparaître au tribunal en janvier pour violence volontaire ayant entraîné une ITT de 4 jours! et on me demande de fournir mes documents justifiant mon salaire et mes avis d'impositions ou de non impositions...rnrnr j'ai toujours travaillé à temps!! j'ai commencé un nouveau travail à temps plein en cdd depuis le mois de juillet et ceux pour un an!rnrnrnje ne sais pas ce que j'encours.. je ne sais pas comment me défendre. et qu'elle serait le montant de l'amende et des dommages et intérêts qu'elle pourrait réclamer!rnrnquel recours avant l'audience je peux tenter pour justifier de ma bonne foi???rnrnrnje ne trouve pas ses informations sur internet et je vous avoue que cela pèse beaucoup sur mon moral.rnrnrnje remercie beaucoup d'avance les gens qui répondront à ces questions. merci rnrnrMELUA :)

Par **Loto**, le **22/09/2009** à **22:56**

BonjourrnTrouvez un avocat.rnrnComme ça vous pourrez avoir accès au dossier pénal(avec les auditions,les pv,les témoignages.....).rnrnS'il n'y a pas de témoignages ou des témoignages confus ou qui se contredisent ça va jouer en votre faveur.